

# CYCLISME : CYCLISME ARTISTIQUE

Swiss Cycling  
www.swiss-cycling.ch

FTEM-Poster Verband



## STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY		
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M		
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base Appliquer et varier les mouvements de base Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique			Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive		
Compétitions internationales								Tournois internationaux		CdM, CE, CM		
Card / structure des cadres				Cadre de la relève (10-14 ans) [Lokal]				Cadre junior (15-18 ans) [Regional, National]		Cadre élite [Elite]		
Volume d'entraînement (par semaine) en heures				8-11	8-12	11-17	15-19	18-22	20-22	22		
Compétitions par année	0	0	5-10	7-12	7-12	7-15	10-15	10-15	10-15	10-20		

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

### ÉCOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

**Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T3 (dès le secondaire II)**

Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :  
 Responsable entraîneuses nationales, Daniela Keller, daniela.keller@hallenradsport.ch  
 Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :  
 Responsable entraîneuses nationales, Daniela Keller, daniela.keller@hallenradsport.ch

### CARDS

**Validité :** Talent Cards (L, R, N) : 01.08.-31.07.  
 Elite Cards (E, B, A, O) : 01.08.-31.07.

**Tranche d'âge :** Talent Card Régionale : ~10-18 ans  
 Talent Card Nationale : ~15-18 ans

### ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR [ici](#), et de les filtrer par échelon et canton.